

Bilan et propositions de mise en oeuvre de la charte nationale d'intégrité scientifique

29/06/2016

"Ce rapport sur l'intégrité scientifique répond à une commande du Secrétaire d'état chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche par lettre de mission en date du 19 janvier 2016. Les objectifs de ce rapport sont d'établir un état des lieux raisonné de la mise en oeuvre et de l'appropriation des questions d'intégrité scientifique dans les organismes de recherche et les universités et de formuler des recommandations opérationnelles pour le traitement et la prise en compte de l'intégrité de scientifique et, le cas échéant, le traitement des cas de manquements à l'intégrité".

Il conclut "au besoin incontournable d'un cadrage et d'une impulsion nationale autour de l'intégrité scientifique avec comme proposition la création d'une structure nationale dédiée (« l'OFIS») faisant office d'observatoire, d'expertise et de lien institutionnel, ainsi que d'un texte national structurant permettant de promouvoir ou de renforcer l'intégrité scientifique dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche".